

clairer sur ma spécialité, comme il le dit avec finesse, je ne terminerai pas sans lui fournir un éclaircissement sur la sienne propre.

Il s'agit de l'auteur du manuscrit de 1720, qu'il cite sans le connaître. Dans le catalogue Coste, il l'avait appelé *Berg*, erreur qu'il a évidemment reconnue depuis. Ce personnage se nommait *Bergiron*, comme je l'ai déjà dit, en 1860, dans la notice bibliographique en tête de mon *Armorial*, que M. Vingtrinier a négligé de consulter. C'était un avocat, écrivain singulier, qui a laissé un certain nombre de manuscrits dispersés en différentes mains. Il sera, sans doute, agréable à notre zélé bibliothécaire de connaître l'auteur d'un recueil de son riche dépôt, et sur l'autorité duquel il s'est appuyé.

Je regrette d'avoir si peu de chose à offrir à M. Vingtrinier, en échange de tous les renseignements que je sollicite; mais sa générosité et son dévouement à la science suffiront amplement pour le décider à nous donner toutes les lumières que l'on attend de son savoir et de son érudition.

A. STEYERT.

---

Pour l'intelligence de la discussion archéologique dont il est ici question, le sens du mot *tauré* aurait dû être indiqué par M. Steyert. Ce mot, d'une application fort rare, ne se trouve pas dans Littré, ni dans aucun dictionnaire analogue, ni dans Parseval-Grandmaison, ni dans Jouffroy d'Eschavanne, ni dans la nouvelle édition de l'*Armorial général* de Rieststap. D'après l'examen du blason de Pillehotte, *Armorial du Lyonnais*, etc., par A. Steyert, il indique un taureau à tête et col de lion, posé *passant* sur l'écu comme il est d'usage de représenter le taureau en blason, avec la queue retroussée et levée au-dessus du dos de l'animal. Il serait plus exact, mais moins héraldique, vu la hiérarchie des pièces, de blasonner : d'argent au taureau de sable, lionné de gueules, etc.

*Note du Comité de rédaction.*